YERRES

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 1998**

**DELIBERATION N° 98/1/291**

**OBJET : AVANCES SUR SUBVENTIONS 1998 : COMITE DES OEUVRES SOCIALES**

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que la présidente du Comité des Oeuvres Sociales a sollicité une avance sur subvention d'un montant de 80.000 F afin de mettre en place les activités du premier trimestre 1998,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des Finances,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer, sur l'exercice 1998, une avance sur subvention au Comité des Oeuvres Sociales d'un montant de 80.000 F,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif de la Commune, exercice 1998, fonction 4 sous-fonction 40 nature 65758.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

REÇU LE
- 3 FEV. 1998
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Nicolas DUPONT-AIGNAN.

**Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le** 3 février 1998 **et de la publication le** 3 février 1998
**Le Maire.**

MAIRIE D'YERRES

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE